



Mémoire de master

Qu'est-ce qu'un mémoire ?

Le mémoire est un **travail individuel** effectué sous la responsabilité d'un directeur, qui débouche sur un **rapport écrit**. Dans de nombreuses universités ou disciplines, il sera évalué lors d'une **soutenance de master** : présentation orale publique du master, suivie de quelques questions des examinateurs.

Que dois-je écrire dans mon mémoire ?

C'est avant tout une **réflexion personnelle** nourrie par des recherches sur le thème choisi, et défini dans un cadre méthodologique précis. Selon les exigences des universités, le mémoire peut être **purement théorique** ou être l'occasion d'**expérimenter dans la pratique** les questionnements du mémoire. L'étudiant pourra alors enrichir son travail de ses expériences vécues sur le terrain lors de stage, et confronter les différentes théories présentées dans le mémoire.

Choisir et délimiter son sujet fait généralement partie de l'exercice, et s'avère souvent complexe. En premier lieu, l'étudiant propose donc une thématique à l'enseignant. Ils échangent et peu à peu l'étudiant affine le thème de son mémoire et parvient à en dégager une **problématique**. Ses lectures en lien avec son thème permettront d'étoffer et de confronter diverses théories. Les apports théoriques et pratiques insérés dans son écrit (en mentionnant bien toutes les sources) devront toujours être présentés dans le souci de répondre à la problématique de départ ou de proposer des prolongements.



Est-il obligatoire ?

Oui, le mémoire est obligatoire dans chaque formation de niveau master, sauf dans les disciplines (mathématiques, psychologie,...) où il peut être remplacé par un travail de recherche individuel ou en groupe effectué en laboratoire dont la défense est cependant toujours individuelle.

Pour plus d'infos : voir la maquette du Master concerné et les modalités de contrôle des connaissances.

Pour contacter la section départementale

SNUipp-FSU 84

116 rue Carreterie

84 000 AVIGNON

tél. 04.90.80.00.01 - fax. 04.90.85.86.36

snu84@snuipp.fr



Le mémoire de master dans une filière Enseignement

Les objectifs du mémoire de master

Objectifs :

- *analyser son travail*
- *modifier ses pratiques*
 - *avoir des connaissances disciplinaires, didactiques et pédagogiques*
- *prendre de la distance par rapport à sa pratique*

L'objet du mémoire de master est de mettre en avant la **pratique d'enseignement de la discipline** et de **ses processus d'apprentissage disciplinaires**

Le cahier des charges de la formation des enseignants (compétence 10) précise que cela implique d'être capable «*de faire une **analyse critique** de son travail et de modifier, le cas échéant, ses pratiques d'enseignement*», ce qui nécessite **une connaissance** «*de l'état de la recherche dans la discipline et dans le domaine de la didactique, de la pédagogie et de la transmission de savoirs*».

La construction d'une **distance critique avec sa propre pratique** implique le passage par un travail de **formation à/par la recherche** mettant sous observation ses propres pratiques d'enseignement-apprentissage et les processus d'apprentissage des élèves.

Les conditions de formation à/par la recherche passent par :

- ▶ **une analyse approfondie des problèmes professionnels** liés à la transmission de savoirs disciplinaires et aux conditions d'appropriation de ces savoirs par les élèves ;
- ▶ **un ancrage sur des pratiques ;**
- ▶ **un outillage théorique et méthodologique** référé aux travaux de recherches notamment en didactique de la discipline.



Point de vue du SNUipp-FSU :



Le SNUipp-FSU réclame une formation des enseignants offrant de vrais temps de recherche, de pratique accompagnée et de retours sur sa propre pratique. La formation théorique doit s'articuler avec les stages sur le terrain et la recherche.

**Pour toute question, contactez le
SNUipp-FSU 84.**

